

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt et un, le 30 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 16 mars 2023 affichée le 16 mars 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, M. FENET Blaise, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, M. Patrice DUPIRE, M. Béatrice MONTIGNY, M. Michel Lalisse, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Paul-Hervé DUBOIS

Absent excusés (es) : M. Christophe PATON procuration à Mme Ingrid GUISE, M. RISSO Richard procuration à M. LALISSE Michel, M. Maxime GEORGE

Absent : M. GOUBET Benjamin

Secrétaire de séance : Mme Ingrid GUISE.

D2022-04-03

Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **12**

Votes Pour : **12**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'instruction comptable M14, il est possible d'affecter tout ou partie du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

➤ Le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 588 253,27 euros.

➤ Le résultat de clôture de la section d'investissement fait apparaître un excédent de 117 933,09 euros.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Affecte la somme de 588 253,27 euros en section de fonctionnement

Φ Affecte la somme de 117 933,09 euros en section d'investissement

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 03 avril 2023.

**Pour extrait conforme
M. Michel LALISSE,
Maire**

Publié sur le site internet le 26/07/2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724